

# Les mascottes en vacances

**Moi aussi je suis en vacances !**

Un max d'infos pour profiter et passer un séjour serein et décontracté



## Les lieux de balade

### LES QUATRE PATTES DANS LE SABLE (TENUS EN LAISSE)

**SOUSTONS-PLAGE** : plage de l'Océan

**MESSANGES** : plages Sud et Nord

**MOLIETS-ET-MAÂ** : plages des Chênes-lièges et centrale (côté gauche)

### LA TRUFFE AU VENT (TENUS EN LAISSE)

**Lacs marins** : Soustons

**Autour des étangs** : Soustons, Messanges (Etang de Moïsan), Moliets-et-Maâ, Seignosse (Etang Blanc)

### LES COUSSINETS EN RANDONNÉE (TENUS EN LAISSE)

Dans les bois et forêts, il est interdit de promener des chiens non tenus en laisse en dehors des allées forestières pendant la période du 15 avril au 30 juin ; de laisser divaguer son chien dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois et dans les marais et sur le bord des cours d'eau, étangs et lacs.

- ° Les barthes de l'Adour
- ° Le sentier de la dune à Capbreton
- ° Les boucles de randonnées et promenades du département des Landes
- ° Le site d'Arjuzanx (réserve naturelle) sauf zone de baignade (interdiction)
- ° Le chemin de Saint-Jacques-de -Compostelle (voie du littoral)

### LIEUX OÙ VOTRE ANIMAL N'EST PAS ADMIS

**Plages** : animaux strictement interdits durant les horaires de surveillance des plages: Labenne, Vieux-Boucau, Soorts-Hossegor océan et lac, Seignosse.

*A Capbreton les animaux ne sont pas admis tout au long de l'année*

**Cas particulier à Moliets-et-Maâ** : zone interdite depuis le poste de secours (plage centrale, côté droit) jusqu'à l'embouchure du Courant d'Huchet et dans la réserve naturelle.

**Réserves naturelles** (sites protégés) : Marais d'Orx, Etang Noir à Seignosse, Courant d'Huchet (embouchure incluse) à Léon et Moliets-et-Maâ



## VIVE LES VACANCES !

### Pour vivre des vacances réussies

#### TENUE CORRECTE EXIGEE

Je me promène avec mon maître, tenu en laisse dans les lieux publics.

Je suis propre et mes déjections sont récupérées et mises à la poubelle par mon maître.

A Vieux-Boucau, des poubelles prévues à cet effet sont mises à disposition.

Je suis un toutou de catégorie 1 ou 2 qui porte sa muselière dans les lieux publics et je marche tenu en laisse.

#### POUR SOIGNER LES BOBOS

**Labenne** : vétérinaires Dr Royant Claverie, Dr Pandard, Dr Lopez et Dr Landais

05 59 45 67 18

**Capbreton** : Vétérinaires Dr Vaquet & Dr Durand 05 58 72 20 44

Urgences : 06 21 49 05 32

**Soustons** : Vétérinaires Dr Yernaux & Dr Orduna 05 58 41 18 20

**Moliets-et-Maâ** : vétérinaires Dr Labarrière et Dr Debard-Labarrière

05 58 48 59 59

#### SI VOTRE ANIMAL S'EST PERDU

**Chenil** : SPA Côte Sud-Ouest - Birepoulet à Capbreton

**Contact** : 05 58 41 04 73



## EN BUS SUR LE TERRITOIRE

Sur toutes les lignes, seuls les animaux domestiques de petite taille et transportés dans une petite cage de voyage fermée sont acceptés, ainsi que les chiens guides d'aveugles équipés d'un harnais et non muselés.

**XL'R ligne 517** à l'année - [www.transports.nouvelle-aquitaine.fr](http://www.transports.nouvelle-aquitaine.fr) / 0970 870 870

**YEGO** à l'année et navettes plages pendant les vacances scolaires d'été

[www.yego.fr](http://www.yego.fr) / 05 58 56 80 87 / App Yégo disponible sur Android et iPhone

Réalisé par l'office de tourisme Landes Atlantique Sud – Ne pas jeter sur la voie publique – Merci



[www.landesatlantiquesud.com](http://www.landesatlantiquesud.com)

